

OPAL

— Leur avenir, notre trait d'union —

Accueil de Loisirs Le Bosquet à Morhange

ACCUEIL DES ENFANTS DE 3 À 11 ANS

PROGRAMME DES VACANCES D'ÉTÉ
DU 6 AU 24 JUILLET & DU 17 AU 28 AOÛT 2026

vive les vacances d'été !

Choisi ton thème et viens t'amuser avec nous !



Projets d'Activités et Moments Forts

- DU 6 AU 10 JUILLET : LE JAPON
- DU 13 AU 17 JUILLET : 3D
- DU 20 AU 24 JUILLET : LES SAVANTS FOUS
- DU 17 AU 28 AOÛT : TV BOSQUET

Au programme de ces vacances : créations artistiques, jeux collectifs, activités culinaires, expériences, défis, grands jeux, sorties, intervenants, découvertes sportives, etc. Tester et se dépasser en s'amusant !

Ouverture

- Du 6 au 24 juillet et du 17 au 28 août 2026. **Fermé le mardi 14 juillet 2026.**
- Du lundi au vendredi de 7h à 18h30.

Inscriptions

- Priorités aux inscriptions à la semaine : 1. Pour les Morhangeois : du 4 au 8 mai.
2. Pour les extérieurs : du 11 au 15 mai.
- Puis, inscriptions à la journée : 1. Pour les Morhangeois : du 18 au 22 mai.
2. Pour les extérieurs : du 25 au 29 mai.
- Date limite d'inscription : le jeudi 18 juin à 11h, sous réserve de places disponibles.
- Pas d'inscription pour le seul jour de sortie ou d'intervention.
- Permanences d'inscriptions : du lundi au vendredi de 8h à 12h à l'accueil périscolaire (pour les nouveaux dossiers) ou sur le portail famille.

Tarifs

- Les tarifs varient selon le quotient familial: entre 12,80€ et 24,60€ la journée ; entre 46,00€ et 88,50€ le forfait 4 jours ; et entre 57,50€ et 110,60€ le forfait 5 jours.
- Majoration de 20% pour les non-résidents de la commune de Morhange.
- Baisse de 5% pour le 2ème enfant inscrit. Baisse de 10% pour le 3ème enfant inscrit.
- Pour les journées avec sortie ou intervention, un supplément de 5€ à l'unité sera appliqué.

INFOS CAF : ATL (Aide aux Temps Libres)

Elle est attribuée à certaines familles par la CAF sous conditions de ressources. Les allocataires concernés n'ont aucune démarche à effectuer. Un courrier leur est automatiquement adressé courant février (chaque année) pour les informer de leurs droits et précisant le montant de la participation de la CAF.

Les accueils de loisirs/ALSH durant les vacances scolaires sont concernés, vos enfants peuvent en bénéficier, alors n'hésitez pas à les utiliser.



www.opal-asso.fr

• Le Bosquet

6, Rue de la Mésange - 57340 MORHANGE
Tél. : 03 87 86 15 41 - 06 75 38 27 61
acm.morhange@opal-asso.fr

• OPAL Antenne Moselle

56, Rue Principale - 57430 WILLERWALD
Tél. : 03 87 97 82 91
moselle@opal-asso.fr